

## Euthanasie, un répit jusqu'en avril ?

Article rédigé par *Liberté politique*, le 13 janvier 2023

*Le président de la république a affirmé qu'il consulterait les autorités religieuses une fois que la convention citoyenne aura rendu son travail en avril. Ce gadget vaguement démocratique a pour but, comme pour le climat ou d'autres sujets « sensibles », de donner un « vernis » démocratique aux réformes de l'exécutif.*

### Quatre mois pour agir

S'il n'y a rien à attendre de la convention citoyenne et que la consultation des autorités religieuses pèsera peu, il s'agit de considérer le report au mois d'avril de ce texte comme une opportunité. Le [samedi 22 janvier la Marche Pour La Vie](#) pourrait marquer le départ d'un hiver militant en la matière.

Les conférences vont se multiplier et la mobilisation de tous peut être précieuse même si ce combat semble mal engagé. Gagner quelques mois pour ce genre de texte est toujours une victoire, aussi petite soit-elle. Si un dixième des personnes hostiles à l'euthanasie s'engage dans une structure militante contre ce projet ou fait part publiquement de son hostilité (collage d'affiches, manifestations, dans une moindre mesure mobilisation numérique), la tendance pourrait s'inverser !

### Lire, se former, comprendre

L'euthanasie est une question grave qui implique des données aussi bien philosophiques que médicales et sociales. Pour mieux envisager le sujet, de nombreux ouvrages de diverses sensibilités existent. Des livres de qualité ont été publiés sur le sujet parmi lesquels [Fin de vie en république](#) de l'avocat Erwan le Morhedec ou encore [L'impasse de l'euthanasie](#) d'Henri de Soos de l'Alliance Vita.

Pour disposer d'une approche multi-dimensionnelle, n'hésitez pas à vous procurer le dernier numéro de *Liberté Politique* consacré à ce sujet !

[Pour acheter notre numéro sur l'euthanasie pour vous, un proche et même un élu cliquez ici](#)

13/01/2023 01:00